



**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 4 mars 2022

**Remise de trois rapports portant sur la modernisation de notre système de santé publique à Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé.**

**A l'occasion du colloque célébrant les 20 ans de la loi Kouchner sur la démocratie sanitaire, trois rapports sur la modernisation du système de santé publique ont été remis à Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé.**

La stratégie nationale de santé « ma santé 2022 » suivie du plan de santé publique « priorité prévention » ont amorcé une transformation du système de santé au profit d'une priorisation de la prévention, de la notion de « one health » et d'un positionnement de la santé au cœur des politiques publiques avec notamment la création du comité interministériel pour la santé.

En dépit de la réalisation de la quasi-totalité des 190 meures du plan, la crise sanitaire de la Covid-19 a conduit à devoir ajuster la mise en œuvre de cette stratégie. Elle a par ailleurs accéléré la révélation des faiblesses structurelles de notre système de santé publique.

En réaction à ce constat, Olivier Véran a commandé trois rapports sur la santé publique à des experts de terrain :

- « *Dessiner la santé publique de demain* », Pr. Frank Chauvin
- « *Pour une culture de la promotion de la santé chez les jeunes en France* », Pauline Martinot et Aude Nyadanu
- « *Création et diffusion de contenus destinés aux Professionnels de Santé en cas de nouvelle urgence sanitaire* », Julien Delpech et Pr. Eric Vibert

Le ministre des Solidarités et de la Santé remercie chaleureusement les auteurs de ces différents rapports. Leurs recommandations pourront servir de base à une réflexion sur une future stratégie nationale de santé et plan de santé publique notamment sur les aspects de modernisation de notre système de santé publique, des outils de formation et d'information et la priorisation des actions de promotion de la santé à destination des jeunes.

Lien vers les rapports :

« *Dessiner la santé publique de demain* », Pr. Frank Chauvin :

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_chauvin.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_chauvin.pdf)

« *Pour une culture de la promotion de la santé chez les jeunes en France* », Pauline Martinot et Aude Nyadanu :

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_nyadanu\\_-\\_martinot.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_nyadanu_-_martinot.pdf)

« *Création et diffusion de contenus destinés aux Professionnels de Santé en cas de nouvelle urgence sanitaire* », Julien Delpech et Pr. Eric Vibert :

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_delpech\\_vibert.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_delpech_vibert.pdf)

**Contacts presse :**

**Cabinet d'Olivier Véran :**

[sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr)

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse [DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr](mailto:DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr).

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)